

Un retour progressif à la normale dans les EHPAD



Un retour progressif à la normale dans les EHPAD

Depuis le début de la crise Covid-19, les établissements médico-sociaux d'Occitanie, et particulièrement les EHPAD et les Unités de soins longue durée, ont mis en place des mesures exceptionnelles pour assurer la sécurité d'un des publics les plus vulnérables face au virus : les personnes âgées.

L'Agence régionale de santé Occitanie et les Fédérations et Organisations représentatives des EHPAD tiennent à saluer les efforts collectifs remarquables qui ont été faits, tant de la part des équipes des établissements, que des résidents eux-mêmes et de leurs proches.

La réactivité des équipes de terrain, ainsi que la rigueur et à la bienveillance de chacun lors du confinement et du déconfinement très progressif, qui ont pu apparaître longs et contraignants pour certains, ont permis d'assurer la sécurité et un accompagnement de qualité des résidents dans le cadre d'une crise sans précédent. Dans le cadre de l'évolution de l'épidémie, et des conditions de dé-confinement assouplies dans notre pays pour l'ensemble des citoyens, le Président de la république a annoncé dimanche 14 juin une nouvelle progression dans le déconfinement concernant les EHPAD, et concernant notamment les visites.

Des recommandations nationales à destination des directeurs d'EHPAD ont été transmises pour les accompagner dans la mise en œuvre de ce retour à la normale pour la période allant jusqu'au 10 juillet, date de la fin de l'état d'urgence. L'ARS Occitanie en concertation avec les Fédérations et Organisations représentatives des EHPAD confirment que les directions d'établissement sont particulièrement soucieuses de garantir l'exercice de la citoyenneté, des droits et des libertés de leurs résidents. Ils rappellent également que les personnes âgées, notamment lorsque leur état de santé est fragilisé, sont les plus à risque de développer une forme grave de Covid-19.

Le virus n'ayant pas disparu, les mesures de déconfinement de l'ensemble de la population accroissent la probabilité de survenue d'un épisode épidémique au sein des établissements. Il est donc essentiel de rester mobilisés collectivement pour continuer à freiner la circulation du virus, en particulier en EHPAD. C'est pourquoi, il est demandé, dans le cadre de ces recommandations nationales aux directeurs d'établissements d'établir des plans de retour à la « normale », dans une logique de progressivité, en concertation avec leurs équipes soignantes et de les soumettre au Conseil de la vie sociale (CVS) représentant les résidents et leurs proches.

Ces plans devront être adaptés à la situation de chaque établissement et devront permettre d'assurer encore un assouplissement des visites, tout en précisant que ces évolutions s'accompagneront d'une vigilance continue. Il est indiqué que plusieurs mesures de protection devront continuer à s'appliquer, comme le respect strict des gestes barrières et d'hygiène, et en particulier le port obligatoire du masque chirurgical par les personnes extérieures à l'établissement.

Les équipes des EHPAD, constamment et fortement mobilisées depuis le début de l'épidémie, s'efforcent de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations, tout en continuant à assurer l'accompagnement des résidents dans des conditions optimales de sécurité. Elles souhaitent pouvoir compter sur le soutien et la compréhension de tous, pour réussir cette ultime étape du dé-confinement tout en étant garants des projets de vie et de soin des résidents.